

VOL. 11.

FEVRIER 1902

No. 2

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire.

Publiées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada) *
Rév. L. E. DUCUAY, Ptre Cérant.

Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION.

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,
CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

- Légende.**—Eglise d'el-Birch (ruines)
I Vie de la Sainte Vierge.
II Le cinquième Mystère du T.-S. Rosaire.
III Reliques Insignes.
IV Pèlerinages.—V. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT. — Payable à l'avance —

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

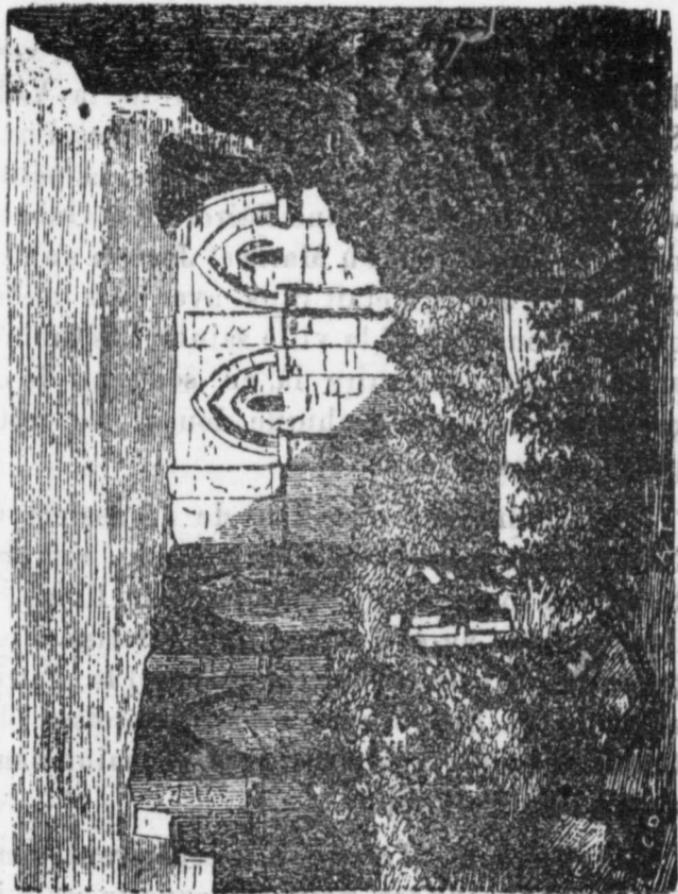
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Décédés; ils auront en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urban VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES du T.-S. ROSAIRE



Eglise d'el-Birch (ruines)

LEGENDE

" Sur la route de Jérusalem à Nazareth, vers le Nord, à trois lieues environ de la Ville Sainte, le pèlerin rencontre, au sommet d'une colline qui domine plusieurs vallées, la petite ville de Béthel, l'ancienne Bééroth des Gabaconites. C'est le lieu où Marie et Joseph s'aperçurent que Jésus n'était plus avec eux, tandis qu'ils revenaient de la ville sainte. Les Croisés avaient fait construire là, en souvenir de ce mystère, une église gothique dont il ne reste plus que des ruines.

Les pèlerins qui se rendent de Jérusalem à Nazareth en passant par la Samarie, rencontrent une source d'eau abondante et limpide, dans un site agréable. A une certaine distance de ces ruines (voir la gravure) le Patriarcat Latin dirige une grande paroisse de Grecs, autrefois schismatiques, et maintenant unis à l'Eglise Romaine.

Les Pères de Terre-Sainte espérèrent, dans ces dernières années, pouvoir acquérir ces ruines si intéressantes ; leur pieux projet échoua devant la malveillance des ennemis de la religion catholique."

LES

Pub

Comm

nes

le

Dar

on ar

dent c

lui-m

manif

montr

toujou

provie

En et

paix, c

que in

ne sau

ni con

de ce

sur ce

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

DEUXIÈME NUMÉRO.—FÉVRIER 1902.

I

Vie de la Sainte Vierge.

Comment la vénérable Religieuse reçoit ces lumineux enseignements et comment elle reconnaît les communications du Très-Haut.—(Suite)

Dans la connaissance et la vision à laquelle on arrive ainsi, il y a divers degrés qui dépendent de la volonté de Dieu qui ne se réfléchit lui-même que comme un libre miroir. Il se manifeste tantôt plus, tantôt moins clairement, montrant et cachant tour à tour des mystères, toujours également sublimes. Ces différences proviennent souvent des dispositions de l'âme. En effet, si l'âme n'est pas tranquille et en paix, ou si elle a commis quelque faute, quelque imperfection, pour petite qu'elle soit, elle ne saurait jouir des illuminations dont je parle, ni connaître le Seigneur avec tant de clarté et de certitude, qu'elle n'éprouve aucun doute sur ce qu'elle découvre, et qu'elle se persuade,

au contraire, que c'est Dieu qui est présent, que c'est Dieu qui lui fait entendre sa voix. Cette persuasion remplit l'âme d'une grande force, à la fois douce et efficace, pour lui faire aimer et servir le Très-Haut et pour lui obéir. A cette lumière on perçoit de grands mystères ; on voit combien la vertu est estimable et combien il est avantageux de la pratiquer et de la posséder ; on en découvre la perfection et les précieux résultats ; on ressent une force victorieuse qui pousse à faire le bien, à résister au mal et à combattre souvent avec succès les mauvaises passions. L'âme est invincible tant qu'elle jouit de cette vision et qu'elle conserve cette lumière ; elles lui communiquent le courage et la ferveur, la confiance et la joie dont elle a besoin ; elles lui impriment une puissante impulsion et lui donnent cette souplesse et cette vigueur qui font que les facultés supérieures élèvent et entraînent après elles les facultés inférieures. Le corps même en ressent les influences, étant presque tout spiritualisé dans ces moments-là, pendant lesquels semblent cesser ses grossières inclinations.

Quand une fois l'âme connaît par expérience ces doux effets, elle dit au Très-Haut avec une amoureuse affection : *Trahe me post te...* attirez-moi après vous, et nous courrons ensemble !
 (1) Car unie à son bien-aimé, elle échappe aux

(1) Cant. I. 3.

opér
la d
elle
vit.
repa
et p
de la
se ré
je ne
qui
Da
certa
Dieu
agit
mou
ferve
éclair
grâce
Auss
produ
d'elle
l'atta
ce qu
que l
luire
On p
vestil
est en
une p
Je
lumié

opérations terrestres ; et se laissant attirer par la douceur des parfums de Celui qui la charme, elle se trouve plus où elle aime que là où elle vit. Elle déserte les régions animales et n'y reparait que pour les réformer et les améliorer, et pour y sacrifier les convoitises criminelles de la nature. Que si parfois celle-ci essaie de se révolter, l'âme la repousse avec ardeur " Oh ! je ne vis plus, dit-elle, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi ! "

Dans cet état, on distingue d'une manière certaine l'intervention de Jésus-Christ, qui est Dieu et la vie propre de l'âme. C'est l'âme qui agit dans les saintes opérations et les saints mouvements auxquels elle se livre ; mais à la ferveur qui anime ses désirs, à la lumière qui éclaire ses actes, elle reconnaît le concours d'une grâce intérieure que Dieu seul peut apporter. Aussi l'âme éprouve-t-elle alors l'amour que produit cette grâce, et entend-elle au-dedans d'elle-même une parole vivante et efficace, qui l'attache à ce qui est divin et la sépare de tout ce qui est humain ; c'est par là qu'on découvre que la vive lumière du soleil qui ne cesse de luire au sein même des ténèbres, brille en elle. On peut réellement dire qu'elle a atteint le vestibule de la maison du Seigneur ; car elle est en face du divin soleil et reçoit au moins une partie des rayons qui en émanent.

Je dis une partie des rayons et non toute la lumière ; mais cette partie suffit pour donner

à l'âme des connaissances qui dépassent la capacité propre de la créature. Pour l'y disposer, le Très-Haut remplit l'entendement d'une force surnaturelle et de facultés particulières qui lui permettent de les embrasser, avec la même certitude que nous avons en croyant et en connaissant les autres choses divines. Cependant, le concours de la foi est aussi nécessaire dans cet état, et le Tout-Puissant y montre à l'âme, au jour de l'éternité, combien elle doit estimer cette sagesse et ces lumières qu'il lui communique. Quant à moi, tous les biens me sont venus avec la sagesse, et j'ai puisé dans ses mains des trésors du plus grand prix. Elle me guide dans toutes mes démarches ; je l'ai apprise sans déguisement, et je désire de la communiquer sans envie, sans cacher les trésors qu'elle me procure. Elle est une participation de Dieu et elle produit une grande douceur et une joie singulière. Elle enseigne beaucoup de choses en un instant et elle s'assujettit le cœur. Elle nous arrache à tous les objets qui pourraient nous séduire, et dont, à son flambeau, nous découvrons l'horrible laid, de sorte que notre âme, se détachant des choses qui passent, va se réfugier dans le sanctuaire de l'éternelle vérité et entre dans le ciel du Très-Haut. Là il la fait parer des ornemens de la charité, qui la rend patiente et douce, inaccessible à l'envie, à l'orgueil, à l'ambition ; qui lui apprend à n'être point colère,

à ne
ter ;
ser p
tiqu
plus
parv
dre
sans
Ce
tifie
subji
cern
et la
chos
et ses
infid
le me
pour
dant
de to
et con
de l'
comm
leurs
nées,
res ;
des ha
du Se
ils vi
les Et
tudes

à ne juger mal de personne et à tout supporter ; là il ne cesse de l'instruire et de la presser par de fortes et secrètes inspirations à pratiquer toujours ce qui est le plus saint et le plus parfait, en lui indiquant les moyens d'y parvenir. Aussi, quand je commets la moindre petite faute, me la reproche-t il aussitôt, sans en laisser passer aucune.

Cette lumière divine éclaire et échauffe, mortifie et vivifie, appelle et retient, persuade et subjugue tout à la fois, elle aide l'âme à discerner le bien et le mal ; quelle est la hauteur et la profondeur, la longueur et la largeur des choses ; ce qu'est le monde avec ses opinions et ses erreurs, avec ses vaines promesses et ses infidélités. Elle lui apprend surtout à fouler le monde aux pieds avec le plus grand mépris, pour ne s'attacher qu'au Seigneur, le regardant comme le souverain Maître et gouverneur de tout ce qui existe. C'est ainsi que je vois et connais en la Majesté divine la disposition de l'univers et les vertus des éléments ; le commencement et la fin et le milieu des temps, leurs changements successifs, le cours des années, l'harmonie et les propriétés des créatures ; les actions et les pensées les plus secrètes des hommes et combien elles diffèrent de celles du Seigneur ; les dangers au milieu desquels ils vivent et les voies funestes qu'ils suivent ; les Etats et leurs gouvernements, leurs vicissitudes et leur peu de stabilité, leur origine et

leur fin, leurs conditions réelles et leurs conditions apparentes. Voilà toutes choses qu'on connaît et qu'on découvre très-distinctement en Dieu, au moyen de cette lumière, qui permet même de connaître telle personne en particulier et ses dispositions naturelles.

II

Le cinquième Mystère du T. S. Rosaire

LE RECOUVREMENT DE JÉSUS AU TEMPLE.

En fin, cherchez Jésus dans le temple, à l'autel, au tabernacle et dans l'Eucharistie. Ah ! qu'il est là et qu'il s'y donne ! Quoi qu'on en sente, on en est sûr, et quand l'âme en est bien pénétrée, on a déjà retrouvé son Sauveur. Il ne dira pas alors : " Pourquoi me cherchez-vous ? " Plutôt se plaindra-t-il que vous l'avez cherché bien tard, que vous l'avez cherché bien mal ; qu'avant de venir vous agenouiller devant lui, vous avez peut-être été le demander à vos amis et à vos proches, quêtant des soulagements humains dans une peine qui, voulue par lui, ne pouvait être consolée que par lui. Mais enfin, vous l'avez retrouvé, et quelle fête en votre âme que ce recouvrement eucharistique ! La communion le confirmera, et Jésus sera décidément redevenu tout vôtre.

Alors, vous serez heureux ; il redescendra avec vous dans votre Nazareth, dans l'ombre de votre vie privée, dans le lieu de votre travail et de vos occupations ordinaires, dans le sanctuaire de votre vie intérieure. Peut-être serais-je en droit de dire que là "il vous sera soumis," comme un enfant et dévoué comme un serviteur. Car enfin, là comme ailleurs, et véritablement partout "le fils de l'homme vient moins pour être servi que pour servir." Si même dans le ciel où il a toute sa gloire, sa gloire de Roi, de Pontife et de Dieu, il annonce qu'il passera au milieu de ses élus, tous assis à ces tables où est dressé le festin éternel, "et qu'il les servira," combien plus en ce monde, où il a toujours tant à faire en nous, puisque nos progrès, notre sanctification, notre salut sont son œuvre. "Mon Père opère sans cesse," dit-il, et moi aussi, j'opère." Cette divine opération qui ne va qu'à nous rendre saints, n'est-ce point un service ? Et ce service se fait-il, cette œuvre, avance-t-elle et finit-elle sans le concours de notre volonté ? En combien de manières, Jésus ne dépend-il donc pas ici de nous, comme aussi le succès de son action bien-faisante ? Nos dispositions intérieures, nos désirs, nos efforts, notre confiance, notre amour, ne sont-ce pas des forces auxquelles nous savons que Jésus cède toujours ? Son amour ne nous constitue-t-il pas une sorte de droit sur lui ? Ne s'est-il pas lié lui-même envers nous

par ses paroles et par ses gages ? N'a-t-il pas dit : " Tout ce que vous demanderez à mon Père, en mon nom, je le ferai ? "

O Jésus obéissant ! O Jésus serviteur ! serviteur du genre humain ! serviteur de chaque Ame ! toujours bon, toujours aimable, admirable, adorable. Oui, mes frères, vous aurez la joie, quand vous aurez recouvré Jésus. La joie en elle-même c'est lui ; la joie en nous, c'est qu'il nous possède et que nous le possédions. Quant à lui, il demeure, non pas dix-huit ans, non pas trente-trois ans, mais toujours, et entend voir éternellement durer cette possession mutuelle. S'il en retient parfois les effets naturels, c'est pour que cette possession devienne plus parfaite encore et par là même notre joie plus haute, plus intime et plus voisine de la béatitude. " Ils ont dit, s'écrie David, que le bonheur est d'avoir des richesses, des greniers bien remplis, de somptueuses maisons ; de se montrer, eux, leurs fils et leurs filles, parés comme des sanctuaires et de ne s'occuper que de festins et de fêtes. Pour nous, nous avons dit et nous ne cessons de dire : Bienheureux le peuple, bienheureuse l'âme dont Dieu est le maître, le Seigneur toujours écouté, l'hôte toujours présent, l'ami toujours fidèle, le bien toujours livré ! "

Vous possédez ce bien infini, âmes chrétiennes qui vivez dans la sainte grâce du Christ : imitez votre Mère céleste : gardez tout, entretenez tout, faites tout fructifier dans votre cœur.

III

RELIQUES INSIGRES.

Reliques de la Sainte Vierge.

LES CEINTURES DE LA SAINTE VIERGE.

La Ceinture du Puy-Notre-Dame

Bientôt autour du Château, une ville se construisit, et le Puy obtint le titre et le droit de cité. A ce même Guillaume on doit la magnifique église si admirée des connaisseurs.

L'acte authentique de cette fondation nous manque aujourd'hui ; cependant un vieux livre paroissial de chant, qui s'est conservé à travers toutes les épreuves du temps, nous fournit un document précieux. On lit, en effet, sur la couverture de ce vieux livre, en lettres gothiques, que l'église fut bâtie, en 1154, par Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, qui se convertit par les prières de saint Bernard, entreprit le voyage de Terre-Sainte et fit une affreuse pénitence.

L'église du Puy-Notre-Dame, faite d'un seul jet, est, sans contredit, une des plus belles de l'Anjou. Ses trois nefs, sous la même toiture, séparées par deux rangs de gracieuses colonnes en faisceaux, forment une croix latine. Elle a 160 pieds de long, à l'intérieur, environ 50 de large et autant de haut, sous la voûte. Deux tours élevées encadrent une majestueuse façade : une troisième, plus haute encore, s'appuie sur les flancs du transept méridional. Plus tard, à une époque où les horloges publiques n'existaient pas encore, on construisit un autre clocher en bois, sur le milieu de la toi-

ture, et dans une position telle que l'ombre du grand clocher le couvrait à l'heure de midi. C'était, au Puy-Notre-Dame, le cadran solaire des vigneronns et des gens de la campagne.

Nous venons de décrire le beau reliquaire en pierr-s, que Dieu fit élever pour recevoir la Ceinture de son auguste Mère.

Grandet, dans son livre intitulé *Notre-Dame Angevine*, raconte que la vénérable relique fut apportée au Puy par ce même Guillaume VI, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, qui se convertit à la voix de saint Bernard : " La tradition du pays, dit-il, est que ce Guillaume étant de retour de la Palestine, vint demeurer près du Puy, et y continua quelque temps sa vie pénitente, dans un bois que l'on nomme encore *bois Guyou*, comme qui dirait *bois Guillaume*, et que ce prince, voyant que les peuples d'alentour venaient en foule prier Marie et révéler son image, dans la petite chapelle qui lui était dédiée, au Puy, fut inspiré d'y donner la sainte Ceinture de la bienheureuse Vierge, qu'il avait apportée de Jérusalem, l'ayant reçue du patriarche de cette ville, et que, pour faire honorer davantage cette précieuse relique, il fit construire une magnifique église "

Les pièces authentiques, constatant ce dépôt ont existé longtemps dans le trésor du Puy-Notre-Dame : aujourd'hui, tous ces documents sont défectueux. La torche incendiaire de 1793 les a détruits ; mais, à ces désastres, la tradition a survécu, pour transmettre aux générations de l'avenir, l'origine du trésor dont le Puy-Notre-Dame est si justement fier.

Le précieux trésor est conservé à la sacristie. Après l'avoir vénéré, je consacrai à son examen les soins les plus minutieux. Malheureusement

ment les résultats obtenus n'ont pas été aussi complets que je l'eusse désiré. Pour prévenir les larcins d'une piété indiscrète, on a enveloppé cette relique d'une riche étoffe, recouverte elle-même de moire d'argent, avec bord en galon doré. Sur le drap d'argent sont brodés, des deux côtés, en lettres d'or, ces mots : **SAINTE CEINTURE DE LA SAINTE VIERGE.** Deux ouvertures, munies de cristaux richement enchâssés, laissent suffisamment apercevoir la Ceinture elle-même. Ses deux extrémités ont été enrichies de fermails d'or, dans le genre d'une aiguillette plate, par le roi Louis XI. Ces fermails, d'un travail achevé, portent, d'un côté, les armes de France et celles du Puy-Notre-Dame; de l'autre, la représentation des mystères de l'Annonciation et de la Nativité de Notre Seigneur. Evidemment ces deux sujets religieux, en faisant allusion à la maternité divine de Marie, rappelaient les titres glorieux de cette Ceinture à la vénération des peuples.

Tout ce que l'on peut voir à travers le cristal porte à croire que la Ceinture est en laine. Mais les objets, et plus spécialement les étoffes, revêtent, dans de pareils cas, de telles nuances, qu'il faut se tenir en garde contre des appréciations personnelles. Plusieurs fois, j'ai eu l'occasion d'en faire l'expérience.

La Ceinture, au témoignage de M. le curé, est un tissu de lin et de soie, recouvert d'un filet à mailles serrées. Madame la Supérieure des Recollectines, à Doué-la-Fontaine, par autorisation de Monseigneur l'évêque d'Angers, le 2 août 1868, avait reçu, dans son convent, la sainte relique, pour la recouvrir d'une nouvelle étoffe. Je pouvais puiser, à cette source, des renseignements précis et sûrs. Dans l'après-

midi, je descendis à Doné. Madame la Supérieure me dit qu'elle-même avait décosu la ceinture, qu'elle était très étroite, mesurant deux centimètres environ ; sa teinte, tout uniforme, à la couleur de l'amadou. Je lui demandai la nature du tissu. " Je ne sais trop, me dit elle. "—Mais en la touchant, me permis-je d'ajouter, vos doigts exercés au manieement des étoffes, ont dû se rendre compte de la nature de ce tissu. "—Et alors par une émotion qui s'est trahie par des larmes : " Je n'ai pas osé la toucher " me répondit elle.—C'était la foi dans ce qu'elle peut avoir de plus suave et de plus délicat. La Révérende Mère Supérieure croit, quant au travail lui même, que c'est un ouvrage broché. Ces précieuses indications vont être complétées par ce passage d'une lettre adressée à M. le curé du Puy, le 3 août 1868, par la même personne ou sa dictée : "Après avoir enlevé la première enveloppe que nous voulions remplacer, nous avons ouvert la plus ancienne, qui renferme la relique, et nous y avons découvert deux morceaux de papier, usés et troués en plusieurs endroits ; l'un d'eux portait : le 3 août 1720, la couverture de damas blanc a été mise sur la sainte ceinture par M. René Mestreau, chanoine de Sainte-Marguerite et sacristain, et M. Michel Loyseau, chanoine de Saint-Blaise. L'autre portait : En ce papier est deux morceaux de la sainte relique de la ceinture de la Vierge, qui ont été restitués par les mains des Pères Capucins, auxquels par concession ils avaient été déposés, les coupables ayant avoué qu'ils n'avaient jamais eu de repos depuis qu'ils avaient pris cette sainte relique (ici manquent quelques mots) fait rejoindre à la sainte écriture,

pa
qu
l
soi
lar
inc
re
cri
car
tise
cel
l'un
à
der
Qu
pet
cite
mo
ce

Lis

5
Ter
RR
6
rois
8
de
RR
8
de
Rév

par François Pasquier, procureur de la fabrique, 1679. ”

La longueur de la ceinture est d'un mètre, soixante centimètres (cinq pieds, 3 pouces) ; sa largeur de deux centimètres environ. Si cette indication est exacte, et tout nous porte à croire qu'elle l'est, la partie que l'on voit sous le cristal serait alors composée de deux bandes, car elle mesure une plus grande largeur. Son tissu de lin, constaté par M. le curé, rappelle celui de la ceinture de Loches ; la largeur de l'une et de l'autre paraît être identique. Il est à souhaiter qu'une étude comparative dise son dernier mot, sur une question restée incertaine. Quoiqu'il en soit de ce nuage, sur les liens qui peuvent rattacher ces deux sœurs, l'authenticité de la Ceinture du Puy n'en reste pas moins établie, et par tout ce qui précède, et parce qu'il me reste à dire encore.

IV

Liste des Pèlerinages au Sanctuaire du Cap, en 1901.

(Suite et fin.)

5 septembre. 8ème Pèlerinage des Dames Tertiaires de Montréal, sous la direction des RR. PP. Franciscains.

6 septembre. Pèlerinage du haut de la paroisse du Cap.

8 septembre. 9ème Pèlerinage des Tertiaires de St Sauveur de Québec, sous la direction des RR. PP. Oblats.

8 septembre. 9ème Pèlerinage de la paroisse de St Jean Deschaillons, sous la direction du Rév. M. Lizotte, curé.

16 septembre. 2ème Pèlerinage de la paroisse de St Stanislas, sous la direction du Pév. M. Th. Joyal, curé.

17 septembre. 12ème Pèlerinage de la paroisse de St. Maurice, sous la direction de M. F. X. Désaulniers, curé.

22 septembre. 1er Pèlerinage de la paroisse de La Grand'Mère, sous la direction du Rev. M. Ls. Lafèche, curé

23 septembre. 5ème Pèlerinage de la paroisse de Maskinongé, sous la direction de M. le chanoine Caron, curé.

23 septembre. 6ème Pèlerinage de la paroisse de Batiscan, sous la direction de M. le chanoine Chs. Bellemare et du Rév. A. A. Bellemare, curé.

24 septembre. 17ème Pèlerinage de la paroisse de Champlain, sous la direction de M. le chanoine P. H. Marchand, curé.

29 septembre. 10ème Pèlerinage de la Ligue des Jeunes Gens des Trois-Rivières, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr F. X. Cloutier.

2 octobre. 10ème Pèlerinage de la paroisse de St. Luc, sous la direction du Rév. M. Nap. Comeau, curé.

6 octobre. 14ème Pèlerinage du Séminaire des Trois-Rivières, dirigé par le Rév. M. G. E. Panneton, directeur, sous le patronage de Mgr Ls. Richard, P. A

6 octobre. 6ème Pèlerinage des Tertiaires de St. Roch de Québec, sous le patronage du Rév. M. Ant Gauvreau, curé.

6 octobre 4ème Pèlerinage de la paroisse de Ste Anne de la Pérade, sous la direction de M. le chanoine J. T. R. Lafèche, curé.

13 octobre. 15ème Pèlerinage de la paroisse

de
RéTr
Lede
M.de
M.
sia

Mo

1
dar
Ro
sa
ge
pro
ten
de
pro
T.
nai

de Ste Angèle de Laval, sous la direction du
Rév. M. V. S de Carufel, curé

13 octobre. 13ème Pèlerinage de la ville des
Trois-Rivières, sous la direction du Rév. M. C.
Leblanc, vicaire.

16 octobre. 8ème Pèlerinage de la paroisse
de La Pointe-du-Lac, sous la direction du Rév.
M. Jos. Caron, curé.

27 octobre.—14ème Pèlerinage de la ville
des Trois-Rivières, sous la direction du Rév.
M. L. Lamothe, desservant de l'église paroissiale.

Faveurs obtenues.

St. Léon, 15 octobre 1901.

Monsieur le Gérant,

Une pieuse mère de famille de ma paroisse
dangereusement malade a promis de dire un
Rosaire par jour, pendant un an et de publier
sa guérison dans les Annales, si la sainte Vier-
ge lui rendait la santé. Elle a été fidèle à sa
promesse, pendant une année. Elle jouit main-
tenant d'une excellente santé et elle vous prie
de publier en même temps le témoignage de la
protection qu'elle a obtenue de Notre-Dame du
T. S Rosaire et celui de son éternelle recon-
naissance.

Votre tout dévoué.

J. E. MAYRAND, Ptre.

Trois-Rivières, 24 octobre 1901.

Monsieur le Gérant,

Par l'intercession de la Reine du T. S. Rosaire, j'ai obtenu la guérison de mon père, gravement malade ; le succès d'une affaire importante ; la guérison de mon neveu d'un saignement de nez, après avoir appliqué l'image de la Vierge du Cap ; j'ai obtenu de l'emploi pour mon frère et moi j'ai été guérie d'un mal d'yeux et d'un gros mal de dents, après promesse de publication dans les Annales, ELIZ. M.

Alma Ville, 8 novembre 1901.

Monsieur le Gérant,

Veuillez insérer dans vos Annales la guérison de mon mari, atteint d'une maladie grave. Comme je sentais le besoin d'un prompt rétablissement, je le recommandai d'une manière particulière à N. D. du T. S. Rosaire, avec promesse de publication et aussi un Pèlerinage au Sanctuaire du Cap. Aujourd'hui je suis heureuse de remplir cette promesse : mon mari est bien et se joint à moi pour la remercier de cette grande faveur : UNE ABONNÉE.

SAINTE URSULE : Je souffrais d'un rhumatisme depuis bien longtemps : j'avais promis de faire publier ma guérison que j'avais obtenue et je ne l'ai point fait : le mal m'a repris plus que jamais. J'ai promis de retourner en Pèlerinage et tout de suite le mal m'a laissé. Je me suis acquittée de ma promesse et je suis parfaitement guérie : DAME ST-L.—ST. BARNABÉ ; Action de grâces pour la guérison d'une

dyspepsie : DAME H. F.—GENTILLY : Reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire pour la guérison d'un violent mal de dents : UNE AB.—DANVILLE : Remercîments à N. D. du Rosaire, pour guérison de douleurs intérieures, sans le secours du médecin, de ma jeune fille, après promesse de publication : DAME G. B.—LA BAIE DU FEBVRE : J'ai obtenu la guérison d'un mal de côté qui me rendait incapable de travailler depuis plus d'un an, après promesse de publication : O. B.—COOKSHIRE : J'avais une maladie qui durait depuis *quatorze ans*. J'en ai obtenu la pleine guérison, contre l'attente des médecins, par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire : DAME S. P.—ST. THÉOPHILE DU LAC : J'ai obtenu ma guérison par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire : M. T. M.—TROIS-RIVIÈRES : Action de grâces pour la guérison instantanée d'une maladie grave, obtenue le jour d'un Pèlerinage à N. D. du T. S. Rosaire : DAME G. D.—POINTE-DU-LAC : Un jeune enfant a été guéri par l'usage des *Roses Bénites*, avec promesse d'une messe au Sanctuaire et d'un Pèlerinage, lorsque tous les remèdes des médecins restaient sans effet : Marie L.—LOUISEVILLE : J'ai obtenu la guérison de ma mère par l'intercession de la Vierge du Cap : DLE E. M.—SHAWINIGAN : Dame D. B. remercie N. D. du Rosaire pour la guérison d'un mal de gorge obtenu, après un Pèlerinage au Sanctuaire du Cap. UNE AB.—POINTE-DU-LAC : J'ai obtenu la guérison de mon mal de tête, par l'usage des *Roses Bénites* : DELLE H. O.—CAP DE LA MAGDELEINE : Dans un cas désespéré, je promis que si je revenais à la santé et que mon enfant reçut le saint Baptême, je le publierais dans les Annales : je fis aussi usage

des *Roses Bérites* : Reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire : DAME H. C.—BÉCANCOUR : J'ai obtenu ma guérison, avec promesse de faire brûler une lampe au Sanctuaire du Cap : UNE AB.—ST MAURICE : Je suis guérie d'un mal que j'avais dans la bouche, et d'une névralgie dont je souffrais depuis longtemps : DAME A. D.—TROIS-RIVIÈRES : Action de grâces pour avoir obtenu le règlement d'une affaire importante : X.—ST. STANISLAS : Une faveur : DAME G. V.—LA BAIE : Nous avons été préservés d'une maladie épidémique par l'intercession de N. D. du Rosaire : UNE AB.—SUNHOOK : Action de grâces à N. D. du Rosaire pour l'heureux retour de mon frère du Klondik : L. B. B.—ST. TITE : Nous devons de spéciales actions de grâces à la Vierge du Cap, pour une faveur signalée obtenue après une espérance de dix-sept ans ! VOS ABONNÉS.—FORGES RADNOR : Une faveur obtenue par un mon petit garçon : DAME P. L. MAILHOT : MIG : Une faveur : H. D.—MONTREAL : Une faveur : DLLE R. A. V.—ARCTIC, R. I : Une faveur : DAME J. D. G.—NORTH STUKELY : Deux faveurs spéciales : E. D.—ST. THOMAS DE PIERREVILLE : Une faveur avec don de \$1.00 au sanctuaire : DAME O. P.—ST. JEAN DESCHAILLONS : Une faveur : UNE AB.—ST. RAYMOND : Une messe au Sanctuaire, en action de grâces pour faveurs obtenues : DAME G. H. M.—STE ANGELE : Une brillante réussite dans un examen ; B. H.—ST. LUC : Action de grâces pour deux faveurs obtenues : DAME L. S. AYOTTE.—Une faveur : DLLE LUCINA HAMELIN.—Guérison obtenue par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire : LUC CARIGNAN.

Imprimatur :

† F. X. EV. DES TROIS-RIVIÈRES.

CANTIQUES

N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A L'USAGE DES PELERINS

Sanctuaire du Cap

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

TARIF

—DES—

LAMPES QUI BRULENT AU TOMBEAU DE N.-S.

-
- | | |
|-----------------------------------|---------|
| 1o. Une lampe pour un jour... .. | \$ 0 10 |
| 2o. Une lampe pour une neuvaine.. | 0.80 |
| 3o. Une lampe pour un mois..... | 2.20 |
| 4o. Une lampe pour un an..... | 24.00 |

RELIURE DES ANNALES.

NOTA—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1898-1899, en un seul volume.

M. AYOTTE, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1898-1899.

AVIS

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire), est :

- 1^o De 50 cents pour les Messes Basses ;
- 2^o De \$3.00 pour les Grand'Messes.

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

DANS LE

SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

- 1^o Une lampe pour un jour : 5 cents.
- 2^o Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
- 3^o Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.
- 4^o Une lampe pour un mois : \$1.10.
- 5^o Une lampe pour un an : \$12.00.

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières.